Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez ici

Mon Ordre et moi
Flash actu

N ° 61 - vendredi 08 janvier 2016

2016 : 70 ans de la profession, 10 ans de l'ordre

Pour une kinésithérapie toujours en devenir

Chères consœurs, chers confrères,

La France vient de traverser une fin d'année particulièrement éprouvante, et les professionnels de santé ont été en première ligne pour soutenir les patients dans ces moments difficiles, après les terribles événements de novembre. Une fois encore, les kinésithérapeutes ont démontré leur engagement sans faille et leur solidarité auprès des victimes et leurs proches, et cet engagement se prolongera pour certains au cours de longues rééducations.

Notre relation privilégiée avec les patients sera encore un élément déterminant dans leur reconstruction. Le rôle central que nous occupons avec cette relation si singulière implique une kinésithérapie toujours plus scientifique bien sûr, mais aussi plus humaine, et une adaptation permanente à la situation à laquelle nous sommes confrontés.

Cette capacité d'adaptation, nous la mettons en œuvre chaque jour au cours de nos prises en charge, et nous aurons également l'opportunité de l'utiliser dans un monde de la santé en profonde mutation.

Des changements, assurément, il va y en avoir avec la loi de modernisation de notre système de santé. Nous aurons une plus grande autonomie, donc une plus grande responsabilité. Ceci doit nous amener naturellement à nous interroger sur notre profession et son avenir.

Car 2016 sera l'année du 70ème anniversaire de la kinésithérapie. Nous devons réfléchir à ce qu'a été notre profession, à ce qu'elle est depuis quelques années, et surtout, à ce qu'elle doit devenir.

Il nous faut anticiper la kinésithérapie de demain, toujours au service des patients mais avec des défis importants : l'émergence de nouvelles coopérations inter professionnelles, et le développement de nouvelles compétences. Nous devrons envisager quelle sera la place des nouvelles technologies dans la rééducation : objets connectés, télémédecine, serious games, pour affûter notre efficacité sans jamais tomber dans une kinésithérapie désincarnée.

Nous devrons également être en mesure de faire évoluer l'offre de soins, de réfléchir à notre répartition sur le territoire et aux difficultés que certains d'entre nous rencontrent dans des zones où les médecins se font rares et où les nouvelles installations ne se font pas aisément.

Nous devons soutenir l'exercice salarié, crucial pour les patients, mais aussi pour les kinésithérapeutes de demain qui doivent pouvoir bénéficier de votre expérience dans les établissements de soins, et avoir accès à la recherche, pour faire rayonner la kinésithérapie française dans le monde.

Toutes ces réflexions, pour certaines largement entamées, nous les mènerons avec vous, comme nous l'avons fait pour la définition de la profession, ou la réforme de nos actes professionnels, qui sera un élément déterminant de cette année 2016. Nous continuerons les rencontres dans les régions où nous organiserons des réunions publiques pour échanger avec vous sur l'avenir de la profession. Car les contours de la kinésithérapie de demain ne pourront être dessinés de façon pertinente sans vous, tout simplement parce que vous êtes au plus près des attentes des patients.

L'Ordre, dont 2016 marquera le 10e anniversaire, s'engage à continuer de porter, avec détermination et exigence, les enjeux de la profession auprès des pouvoirs publics, en France, mais aussi au niveau européen parce qu'une partie de la politique de santé se fait à Bruxelles (en raison notamment de la libre circulation) et parce que nous avons beaucoup à apprendre des pratiques au-delà de nos frontières et réciproquement.

Nous avons participé très activement aux réunions préparatoires de la grande conférence nationale de santé, qui doit se tenir en février, et pour laquelle nous avons préparé 18 propositions pour l'avenir de la kinésithérapie.

70 ans après sa création, notre profession a su se réinventer pour être en pointe, au plus près des besoins des patients, et de l'évolution des connaissances médicales.

70 ans après sa création, notre profession a su rester moderne, jeune et dynamique.

70 après sa création, les kinésithérapeutes bénéficient plus que jamais de la confiance des Français. C'est ce regard des patients qui constitue la plus grande reconnaissance de votre engagement et c'est cet intérêt supérieur des patients qui doit guider l'Ordre pour continuer à imaginer la kinésithérapie de demain, discipline pivot, moderne, et en mouvement.

Je vous souhaite, avec tous les conseillers nationaux, à toutes et à tous une très belle année 2016 !

Pascale MATHIEU
Présidente du conseil national

Partager la newsletter sur

Contact : monordre@ordremk.fr
Rédaction : Franck GOUGEON
Webmaster : Claude ANSQUER

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- ici

Copyright © [CNOMK] - [Mentions légales]